

DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
CANTON DE DIJON I
MAIRIE DE BROGNON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL 30 mars 2011

Présents : Monsieur ROCHETTE Ludovic, Maire,

Messieurs Frédéric ENSELME, Philippe LEBEAU, Michel DOREY, Pierre MAYOL, Guy WITTIG, Jean du PARC, Gilbert RENEVIER, Michel GUILLEMOT et Pierre OLIVIER.

Excusée : Madame Mylène DE GASPERI (pouvoir Philippe LEBEAU).

Secrétaire de séance : Frédéric ENSELME.

Date de convocation : 16/03/2011

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le Compte Administratif 2010, dont la balance générale se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses nettes	83 625,95 €	34 989,65 €
Recettes nettes	147 672,53 €	48 035,36 €
Excédent reporté 2009	74 010,97 €	19 653,38 €
Recettes totales	221 683,50 €	67 688,74 €
Excédent de clôture 2010	138 057,55 €	32 699,09 €

Avant de procéder au vote, Monsieur le Maire se retire et Monsieur Michel DOREY fait procéder au vote.

Après délibération, le conseil municipal :

- **approuve** à l'unanimité, le Compte Administratif 2010
- **décide** l'affectation des résultats 2010 comme suit :
 - o **l'excédent de fonctionnement 2010 de 138 057,55 euros** est repartie comme suit :
 - **49 300 € au compte 1068 réserves Recette d'Investissement du BP 2011**
 - **88 757,55 € reporté au compte 002 Excédent reporté Recette de Fonctionnement** du budget primitif 2011,
 - o **L'excédent d'investissement 2010 de 32 699.09 euros** est reporté dans son intégralité au compte 001 excédent reporté recettes d'Investissement du budget primitif 2011.

(Déposée en préfecture le 04/04/2011)

BUDGET PRIMITIF 2011

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2011 dont la balance générale se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses nettes	112 505,00 €	109 999,00 €
Recettes nettes	139 428,00 €	77 300,00 €
Excédent reporté 2010	88 757,55 €	32 699,09 €
Recettes totales	228 185,55 €	109 999,09 €

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le Budget Primitif 2011.

(Déposée en préfecture le 04/04/2011)

COMPTE DE GESTION 2010

Monsieur le Maire présente au conseil municipal, le Compte de Gestion 2010 dressé par Madame le Percepteur de Dijon Banlieue, et en tout point conforme avec le Compte Administratif 2010 et la comptabilité administrative de la commune.

Les membres de conseil approuvent le Compte de Gestion 2010 à l'unanimité.

(Déposée en préfecture le 04/04/2011)

TAXES DIRECTES LOCALES – TAUX D'IMPOSITION 2011

Les membres du conseil municipal à l'unanimité, décident de maintenir les taux d'imposition pour 2011 à savoir :

- Taxe d'habitation ➤ 1.65%
- Taxe foncière (bâti) ➤ 3.99%
- Taxe foncière (non bâti) ➤ 13.22%

(Déposée en préfecture le 04/04/2011)

TRAVAUX DE TERRASSEMENT ZINGUERIE - ATELIER COMMUNAL

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le devis de l'entreprise CHOPARD concernant les travaux de raccordement des tuyaux de descentes pour l'atelier communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le devis de l'entreprise CHOPARD de 1 115.99 € HT.
- AUTORISE le maire à signer le présent devis pour acceptation.

(Déposée en préfecture le 04/04/2011)

TRAVAUX SYLVICOLES 2011-2012

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le devis de l'ONF concernant les travaux sylvicoles prévus en 2011-2012 sur le territoire de la commune de Brognon.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le devis de l'ONF de 5648.56 € HT
- AUTORISE le maire à signer le présent devis pour acceptation.

(Déposée en préfecture le 04/04/2011)

Pour copie conforme,

Le Maire, Ludovic ROCHETTE